NOS PRÉFETS

A la Préfecture du Nord

ARRIVEE DE M. TREPONT

M. le Président du Conseil ayant prescrit à tous les Préfets et sous-Préfets de prendre officiellement possession de leur poste le 1er novembre, M. Trépont, le nouveau Préfet du Nord, est arrivé ce matin à Lille par le train de 11 heures.

Il a été reçu sur les quais de la gare par M. Vincent qui l'a directement conduit à la Préfecture où les divers chefs de service lui ont été présentés. M. Vincent a retenu à déjeuner le nouveau Préfet qui a repris le train de 4 h. 26 à destination d'Arras.

Après les visites traditionnelles dans cette ville, M. Trépont regagnera Lille pour prendre définitivement possession de ses nouvelles fonctions. La date des réceptions officielles n'est pas encore fixée.

M. BRIENS

Préfet du Pas-de-Calais

M. Léon-Edouard Briens, le nouveau préfet du Pas-de-Calais, est né à Cérenco (Manche), le 11 août 1859.

Il est le fils d'un ancien sénateur du département dont il est originaire.

M. Briens, qui administrait le département de la Côte-d'Or, n'est pas un inconnu dans le Pas-de-Calais. Il y a un peu plus de huit ans, il était encore sous-Préfet de Boulogne-sur-Mer, où il laissa le souvenir d'un fonctionnaire distingué et bienveillant.

Licencié en droit, M. Briens entra dans l'administration le 20 décembre 1881 en qualité de chef de cabinet du Préfet de la Corrèze.

Il passa, le 22 décembre 1884, dans les Basses-Alpes, comme secrétaire-général, et devint sous-Préfet de Quimperlé, le 14 novembre 1886.

Nommé secrétaire-général de l'Allier, le 24 mars 1882, il quitta ce poste le 24 mai 1890 pour l'arrondissement de Dieuze comme sous-Préfet de 2e classe.

Le 31 décembre 1892, il fut appelé à la sous-Préfecture de Dreux, en même temps qu'il était élevé à la 1re classe.

Nommé sous-Préfet de Narbonne le 23 mai 1896, il devenait un mois plus tard, le 25 juin, sous-Préfet de Boulogne-sur-Mer. Il resta à la tête de cet arrondissement jusqu'au 7 septembre 1903, date à laquelle il fut nommé Préfet de 3e classe du département de l'Allier. M. Briens devint ensuite Préfet de 2e classe de l'Hérault le 8 décembre 1906, et de la Côte-d'Or, le 4 février 1908.

Le 22 janvier 1909, M. Briens était promu, sur place, à la 1re classe.

M. Briens est officier de l'Instruction publique, officier du Mérite agricole et chevalier de la Légion d'honneur.

M. Briens arrive à Arras précédé d'une réputation d'excellent administrateur et de ferme républicain.

Nous lisons d'autre part, sous la signature de M. Paul Bazart, dans le « Progrès de la Côte-d'Or », un article dont nous extrayons le passage suivant :

« Depuis le 15 février 1906, date de son installation à Dijon, M. Briens s'était acquis de nombreux titres à la confiance de ses administrés. M. Briens avait brillamment gagné son droit de cité dans une ville réputée pour ses traditions d'indépendance, et qui n'accorde sa sympathie qu'en connaissance de cause.

« Dans un département acquis à l'idée républicaine, avant l'instauration même de la République, les méthodes prétoriennes ne sauraient être absolument les mêmes qu'en d'autres régions. Le tempérament bourguignon n'est pas de ceux qui se plient aux procédés arbitraires de la « pression officielle ». M. Briens l'avait fort bien compris. Les populations côte d'oriennes lui savaient gré de son tact. Elles aimaient la courtoisie et la parfaite amabilité de son accueil.

« Ceux qui, par leurs fonctions ou leurs mandats furent à même d'apprécier M. Briens, comme administrateur, étaient unanimes à lui reconnaître de puissantes qualités de travail et une rare facilité d'assimilation. Dans les fêtes, où il était amené à prendre la parole, un succès chaleureux était réservé à ses improvisations. On avait plaisir à entendre ces discours et ces toasts d'une éloquence entraînante, et où la foi républicaine de l'orateur s'affirmait sous une forme littéraire très personnelle et très élégante.

« Nul doute que ces mérites réunis n'assurent à M. Briens une réussite complète dans le poste important que vient de lui confier le Gouvernement de la République. »

Vulgarisation Scientifique

LE CAFÉ

Chaque jour des millions de « lesses de café » sont absorbées dans le monde entier, et pourtant, parmi les innombrables consommateurs, depuis ceux qui, rapidement, sur le zinc, vident « ch' lot pot » jusqu'à ces autres dégustant, lentement heroïs sur un rocking-chair, un « pur moka... » combien, dis-je, savent l'origine, la récolte, la préparation du grain ; le secret des mélanges savants ; l'énorme trafic qui s'ensuit... Combien soupçonnent seulement son histoire ?

Du moment que « c'est bon », que « ça fait du bien », peu-importe le reste. C'était sans doute l'avis de Delille quand il écrivait dans « Les Trois Règnes » :

« C'est lui, divin café, dont l'aimable liqueur,
Sans alterer la tête, épanouit le cœur,
. . . . . .
Et je crois, du génie apercevant le réveil,
Boire, dans chaque goutte, un rayon de soleil. »

La question n'en restant pas moins ténébreuse pour beaucoup, nous lui consacrerons cette chronique.

⁂

L'historien Almet-Effendi pense que c'est à un derviche qu'est due la découverte du café, vers l'an 850 de l'hégire, donc peu de temps après la fuite de Mahomet de La Mecque à Médine. Prosper Alpin, médecin de Padoue, semble être le premier Européen ayant signalé le cafétier ; en 1580, alors qu'il voyageait en Egypte, il écrivit qu'il avait « contemplé un cafier » dans le jardin d'un sultan.

Puis, un mufti d'Aden, ou membre du clergé musulman, goûta à une décoction de café que les Arabes vendaient en Perse, sous le nom de cahwa. L'usage de la boisson nouvelle se répandit si rapidement que les muezins criaient du haut des minarets aux fidèles, leur mécontentement contre les mécréants qui buvaient l'infernale substance, disant que le jour de la résurrection ils auraient le visage plus noir que le fond des chaudrons (Silvestre de Sacy, Chrestomathie arabe, t. II. 1806).

De son côté, Khair-bey, gouverneur de la Mecque, se déclara adversaire du « breuvage infect » et l'interdit ; mais le sultan d'Egypte annula la prohibition « parce que, s'il est possible d'abuser des meilleures choses, même de l'eau de fontaine de Zérizam, qui est dans le temple de la Mecque, ce n'est pas une raison pour l'interdire ».

En Turquie s'ouvrit une violente polémique ; un ouvrage parut, « Le Triomphe du Café » ; l'auteur disait, en parlant d'une sienne petite amie : « Elle m'a fait boire à longs traits la fièvre... oh ! ce café brûlant, ce feu au cœur, été. » Les prêtres intervinrent et les fidèles, effrayés de leurs malédictions, fréquentèrent moins les cafés... Cela ne faisait évidemment pas l'affaire des commerçants qui obtinrent la formation d'une assemblée de docteurs devant prendre une décision en dernier ressort... L'aréopage se déclara favorable au café ; aussitôt le président fit servir aux juges un « spécial » du temps et la jour même on débitait à pleins « percos » le café dans les établissements publics de Constantinople.

Toutefois les imans ne désarmèrent pas ; ils tonnèrent contre les abus, car les mosquées devenaient désertes alors que les lieux maudits que parfumait l'odeur du café ne désemplissaient plus. Amurat III concilia les intérêts en ordonnant de ne plus boire, désormais, qu'en des maisons particulières dont les portes seraient closes.

On pourrait ainsi écrire des pages sur les tribulations des premiers amateurs de « champoreaux ».

Enfin, nous arrivons au règne de Louis XIV ; quelques pieds de cafiers furent introduits dans les jardins royaux et notamment à Marly.

Déjà les Vénitiens importaient en France, par Marseille, des chargements complets de café en grains ; cette denrée nouvelle se vendait jusqu'à quarante écus la livre, à Paris, soit 240 francs le kilo... Et l'on parle de la cherté actuelle des vivres !... Cela n'empêcha pas des établissements publics de s'ouvrir ; sous le Petit Châtelet on vendait du « cahwet » ; en 1672, un Arménien, Paschal, créa une taire aux cafés à Saint-Germain, puis au quai de l'Ecole ; il y réalisa une grosse fortune ; d'autres l'imitèrent et réussirent également ; déjà « La Limonade » était de rapport. C'est vers le milieu du XVIIe siècle qu'un Sicilien, Procope, ouvrit une « grande salle de débit », et comme on n'y trouvait que des consommations de choix, disent les anciennes chroniques, la meilleure compagnie de Paris affluait chez lui. Son établissement, situé en face de la Comédie-Française, devint le rendez-vous des « amateurs distingués » de spectacle et la « champ de bataille des disputes littéraires ». C'est là que Voltaire se rendait journellement ; aussi, Mme de Sévigné en trompa-t-elle de singulière façon lorsqu'elle annonçait que le « café » et « Racine » passeraient de mode... Louis XV ne préparait-il pas lui-même « son café ? » Il confectionnait les boissons en compagnie de la Dubarry, laquelle ne se gênait guère pour apostropher son souverain. Un jour que la cafetière était trop proche du feu, la favorite s'écria : « Eh ! la France l'a ne vois donc pas que le café L... le camp ! » et docilement le monarque éloigna l'ustensile... C'est un ambassadeur qui enseigna de mêler du lait au café... ce qui de nos jours prévoque encore l'hilarité des nègres ; « Café au lait ? ça pas bon, disent-ils en parlant des métis !... Bon Dié ! n'lait du lait, c'est pour les blancs. Bon Dié ! a fait le café, c'est pour les noirs ; mais Bon Dié l'n'a jamais fait du « café au lait ».

Paul HUBERT.

(A suivre).

ECHOS

Avocats

La première Chambre de la Cour d'appel de Paris, présidée par M. le premier président Forichon, a, dans sa dernière audience, reçu le serment d'avocat de Mlle Marthe-Jeanne-Espérance Giraud.

Mlle Giraud est la vingtième licenciée en droit qui nit demandé son admission au stage.

Le féminisme est en marche, en bonne marche.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

La Fête des Morts

A LILLE

Sous les clairs rayons d'un soleil qu'on eût cru printanier, nombreux furent les visiteurs des deux nécropoles de la ville : au-dessus des monuments funéraires les arbres dépouillés de leurs feuilles étendent leurs bras déchirnés de squelettes, tandis que les passants foulent en silence les feuilles et les brindilles qui craquent lugubrement.

Les tombes sont toutes nettoyées et coquettement parées de fleurs. Dans les allées, de pieuses mains ont soigneusement répandu du sable ou du gravier ; c'est la fête des Morts.

Toutes les fleurs de l'automne, le chrysanthème échevelé, les autres, plus humbles, qui fleurissent encore dans notre région, malgré le sévérité du climat, voisinent avec celles, altières, que le Midi nous envoie : œillets, violettes, lilas et roses, dont le parfum flotte dans l'air.

Dans cette atmosphère embaumée les visiteurs circulent lentement, s'arrêtant devant les tombes où reposent ceux qu'ils aiment. Cette foule recueillie s'écoule sans bruit et accomplit dans un édifiant silence le traditionnel pèlerinage.

Aux portes des deux cimetières, un service d'ordre a été organisé pour assurer sans encombre, l'entrée et la sortie des visiteurs ; aucun incident d'ailleurs ne s'est produit, grâce à la bonne volonté de tous.

Les sociétés de la ville — pompiers, gymnastes, musiciens — se sont rendues en délégations, avec des fleurs et des couronnes sur la tombe de leurs défunts.

La plus importante manifestation de la journée fut celle qui se déroula devant le monument du « Souvenir Français », à l'occasion de l'inauguration des plaques de bronze rappelant les noms des officiers lillois morts pendant la guerre de 1870-1871 :

Assistaient à cette cérémonie : MM. Liégeois-Six, adjoint au Maire ; le colonel Minscloux, président ; le commandant de territorial Pujol, et le colonel Marchal, ancien commandant du bureau de recrutement de Lille, vice-présidents ; Goubet, secrétaire ; Loizon, trésorier ; Delattre, président des Anciens Artilleurs ; Legrand, membres du Comité Lillois du Souvenir Français ; le capitaine Leclercq, du 67e de ligne ; Leclercq, commissaire-priseur, tous deux fils de feu le commandant Leclercq, président-fondateur du Comité ; le docteur Richard de Ricouard d'Héronville, gendre de l'ancien président du Comité ; les familles des soldats défunts, etc.

M. Minscloux a prononcé un discours dans lequel il a rappelé qu'au moment où la médaille de 1870-71 allait être épinglée sur la poitrine des survivants de l'année terrible, il était bon d'inscrire sur le monument les noms des officiers morts pendant cette campagne. Il aurait voulu inscrire tous les noms des nombreux Lillois morts en 1870-71, mais il a dû y renoncer, leur nombre est trop considérable, les plaques de marbre du grand escalier de notre Hôtel de Ville en témoignent.

M. Minscloux salue la mémoire des anciens présidents décédés : MM. le commandant Leclercq, le général Ricouard d'Héronville et le lieutenant-colonel Ovigneur, et remercie M. Liégeois-Six d'avoir bien voulu assister à cette cérémonie.

M. Liégeois-Six félicite le Comité lillois du Souvenir Français, de l'initiative intelligente qu'il montre chaque jour pour perpétuer la mémoire des Lillois tués à l'ennemi.

Voici les noms des officiers inscrits sur les deux plaques commémoratives :

Alexandre Renard, capitaine au 18e mobiles, Valenciennes, 22 octobre 1870 ; Adrien Pourpe, lieutenant au 4e mobiles, Villers-Bretonneux, 27 novembre 1870 ; Dieudonné Gaches, sous-lieutenant au 75e de ligne, Villers-Bretonneux, 4 décembre 1870 ; Alfred Delécarde, sous-lieutenant au 54e de marche, Saint-Lambert-des-Levées, 18 décembre 1870 ; Auguste Parrayon, lieutenant de vaisseau, Bapaume, 4 janvier 1871 ; Jules Lepot, lieutenant au 61e de marche, Wyon, 18 janvier 1871 ; Victor Parey, lieutenant au 91e de ligne, Saint-Quentin, 19 janvier 1871 ; Bienaimé Pouvrez, capitaine aux voltigeurs-éclaireurs, Vermand, 26 janvier 1871 ; Jules Arnold, capitaine au 13e d'infanterie, Bonny, 13 août 1870 ; Louis Bœuf, lieutenant au 99e de ligne, Bonny, 13 août 1870 ; Gustave Boniface, capitaine au 15e d'artillerie, Saint-Privat, 18 août 1870 ; Gustave Ravel, capitaine au 6e d'infanterie, Saint-Privat, 18 août 1870 ; Louis Gelhaye, lieutenant au 67e de ligne, Rézonville, 16 août 1870 ; Adolphe Lefèbvre, capitaine au 45e d'infanterie, Italien, 1er septembre 1870 ; François Jacquel, sous-lieutenant au 6e chasseurs à pied, Floing, 1er septembre 1870 ; Henri Cousin, capitaine au 46e de ligne, La Malmaison, 21 octobre 1870.

Un groupe imposant de l' « Amicale de la Police » s'est rendu, dans l'après-midi, devant ce même monument, pour déposer une couronne à la mémoire des anciens agents décédés. Le secrétaire de ce groupement prononça une brève et émouvante allocution de circonstance.

A TOURCOING

La Bourse du Travail au Cimetière

Les ouvriers se sont rendus au cimetière, pour déposer une couronne sur la tombe des victimes du travail. Le secrétaire général de la Bourse du Travail a prononcé un discours.

Dans les cantons de Lannoy et Cysoing

Dans les cimetières des communes des cantons de Lannoy et Cysoing, les visiteurs ont été nombreux. Les morts pour la Patrie et les victimes du travail ont eu une large part des hommages rendus partout avec le cérémonial habituel.

A Lannoy, la Société de gymnastique La Lannoyenne s'est rendue sur la tombe d'un sociétaire décédé. M. Hétreuseux, président, en a profité pour saluer les morts pour la Patrie et les victimes du travail.

A Hem, 300 personnes se pressaient au pied du monument patriotique, pour écouter le discours du président de l'Ecole de préparation militaire « La Gauloise » dont les sections armées rendaient les honneurs. Dans son discours, qui fut très applaudi, M. Déremeux rendit hommage aux morts pour la Patrie ainsi qu'aux vaillantes victimes du travail.

A Lys, M. Gehyde, M. Spriet, M. Vanhamme, M. Lorofier, au nom des Anciens soldats, des gymnastes et de l'administration municipale, prononcèrent des discours au pied du monument des enfants morts pour la Patrie.

A Sailly, M. Leurlans, ancien maire, exprima en un fort beau discours, les sentiments d'admiration et de reconnaissance des vieux soldats qu'il préside.

A Willems, Flers, Cysoing, Bouvines, etc., etc., les mêmes manifestations eurent lieu et furent de même très suivies.

A DOUAI

Dès l'aube, la journée s'annonça radieuse et bientôt, sous les gais rayons d'un soleil automnal, commença le pieux pèlerinage vers la Nécropole douaisienne.

A midi, à Saint-Pierre, cet lieu l'annuel obit des Anciens Sous-Officiers, et ceux-ci, bannière en tête, précédés de trompettes et de délégations de gymnastes, se rendirent au cimetière pour déposer des couronnes autour du monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la Patrie, et où de vibrants discours furent prononcés.

L'après-midi l'affluence fut considérable au cimetière, où l'on avait grand peine à circuler. Tous, petits et grands, avaient tenu à honorer leurs morts.

A VALENCIENNES

La Toussaint a été favorisée d'une température exceptionnellement belle. Aussi les visiteurs aux cimetières Saint-Roch et St-Jean ont-ils été des plus nombreux.

Dans les deux nécropoles on avait fait la toilette des monuments qui avaient été copieusement fleuris, et, suivant la coutume, « la veuvée, des cires ont été allumées sur les sépultures, tremant de mille points lumineux l'obscurité ambiante, tandis que les cloches tintaient plaintivement dans la nuit sereine.

A CAUDRY

La population caudrésienne montre toujours le plus vif empressement à honorer la mémoire des chers disparus.

Aussi, des milliers de visiteurs se sont rendus à la nécropole pendant la journée d'hier.

Comme chaque année, une cérémonie patriotique a eu lieu.

Les Anciens Combattants de 70-71 et les conscrits de la classe 1911, précédés de la Musique Municipale, se sont rendus au monument élevé aux enfants de Caudry morts pour la Patrie, pour y déposer deux superbes couronnes.

Devant une nombreuse assistance émue, deux discours furent prononcés, l'un par M. Leduc-Broeul, président des Anciens Combattants, et le second par un conscrit de la classe, M. Bazin.

A HAZEBROUCK

C'est par un temps splendide que les tôles de la Toussaint eut eu lieu à Hazebrouck.

Une foule considérable s'est rendue au cimetière.

A 11 heures du matin la Société de gymnastique l'Hazebrouckoise s'est rendue au cimetière, pour déposer au pied du monument des enfants morts pour la Patrie, une superbe palme.

M. Hoguet, secrétaire de la sous-préfecture, président de cette société, prononça devant une foule de monde, un discours qui a vivement ému l'assistance.

A ARRAS

Favorisée par une température vraiment printanière, la fête de la Toussaint avait attiré au cimetière de nombreux visiteurs.

Comme chaque année, les membres des diverses sociétés locales : Cercle Républicain, Anciens Sous-Officiers, Anciens Combattants, Souvenir Français et Délégation militaire, drapeaux déployés et insignes à la boutonnière, étaient venus accomplir leur pieux pèlerinage au pied de l'ossuaire des soldats morts pour la patrie.

C'est avec une patriotique fierté que nous constatons dans les discours prononcés par les divers orateurs, l'unanimité des sentiments d'amour pour le pays et de foi dans les destinées de la nation qui y sont exprimés.

M. Sens parla d'abord au nom du Souvenir Français et de l'Education militaire.

Puis M. Bloquet traduisit en un fier et patriotique langage l'orgueil ressenti par les Anciens Combattants, au spectacle de la France ressaisie qui s'était, dans de récentes circonstances, dressée forte et unie sous l'effet de la brutalité allemande.

Au nom du Cercle Républicain, M. Lemelin rappelant les événements qui sont déjà l'histoire d'hier, montre que l'union de tous les Français a aplani les difficultés récentes, mais que la meilleure sauvegarde de la paix restera la force des armes, aussi longtemps que l'humanité future faite de fraternité et de solidarité universelles ne sera pas passée du domaine du rêve dans celui de la réalité.

M. Doutremepuich, conseiller général se faisant l'interprète éloquent des Anciens Sous-Officiers, a dit, en des termes émus et élevés, quels sentiments de confiance inspire le culte de la Patrie qui a eu grouper récemment tous les bons Français autour du drapeau national menacé.

M. Doutremepuich termine son beau discours en proclamant en foi dans les destinées de la France républicaine une dans un même idéal de droit, de justice et d'indépendance.

Les Anciens Combattants offrirent ensuite déposer une couronne sur la tombe de leur camarade Reposé, tandis que les membres du Cercle Républicain, fidèles à une vieille coutume, apportaient l'hommage de leur pieuse et pieux souvenir aux sépultures de Frédéric Degeorge, d'Emile Longuet, d'Adolphe Longuet et du maître cher et regretté ami Charles Vaillant, au talent généreux comme le cœur, et qui lui ravi trop jeune à l'affection des siens et à la confiance du Parti Républicain dont il était la fleur et l'espoir.

A LENS

La belle journée favorisa le pieux pèlerinage entrepris, chaque année, dans les cimetières de la région minière par la population qui reste attachée à cette vieille coutume aux tombes des disparus.

A Lens, ce fut, au champ de repos, un continuel va-et-vient.

Au monument des morts pour la Patrie, dont les faces sont couvertes des noms des Lensois décédés au service de la France, la municipalité et les pavoisés de ces heures des guerres françaises avaient fait déposer des couronnes.

Dans les cimetières de Sallaumines, Noyelles-sous-Lens, Méricourt-Carons, Méricourt-Village, les monuments élevés aux victimes de la catastrophe de Courrières furent particulièrement visités.

La mesure disciplinaire

contre le Docteur Savary

Ainsi que nous l'avons dit hier, M. Caillaux n'ont consultée au Conseil des ministres qu'il avait décidé de frapper d'une peine disciplinaire le docteur Savary, inspecteur départemental de l'assistance publique dans la Sarthe, — précédemment dans le Nord — qui avait invité ses collègues à agir auprès de la Commission du budget pour obtenir des augmentations de traitement.

La peine disciplinaire dont le docteur Savary sera l'objet n'a pas encore été déterminée. On annonce qu'il sera suspendu de ses fonctions pour un ou deux mois.

Il n'est pas inutile de rappeler que le 23 juin 1912, le docteur Savary déposait au Conseil d'Etat un pourvoi contre une série de sept nominations qui avaient été faites dans le personnel de l'inspection des enfants assistés, en violation du décret réglementaire du 8 mai 1887.

Ces nominations dataient des 30 mars 1900, 21 octobre 1900, 31 juillet 1901, 1er mai 1902 et 30 mai 1902.

Au commencement de 1904, le Conseil d'Etat rendait un arrêt longuement motivé, annulant les nominations que le docteur Savary avait attaquées — sauf une à l'égard de laquelle M. Savary s'était désisté.

Un satyre à Limont-Fontaine

Le 28 octobre, le nommé Colle Victor, 22 ans, a tenté d'abuser de deux petites filles de 7 et 8 ans.

Arrêté, Colle avoua les faits, mais les attribua à l'état d'ivresse dans lequel il se trouvait.

Comment se procurer du papier timbré

lorsqu'on est à l'étranger ?

Il y a quelque temps, un journal de Paris relatait les plaintes d'un Français qui, habitant Liège, n'avait pu, par correspondance, se procurer du papier timbré au bureau de l'enregistrement de Lille.

Quoique le fait paraisse « à priori » assez étrange, il n'en reste pas moins très naturel. MM. les Receveurs de l'enregistrement ne sont pas, en effet, tenus d'envoyer par lettre recommandée de l'argent ou, ce qui revient au même, du papier timbré.

En outre, la somme que l'intéressé avait adressée à M. le Receveur de Lille était insuffisante, car il ne restait qu'une marge de 50 centimes pour les frais d'envoi à l'étranger et la recommandation.

Enfin, la personne en question aurait pu, en réfléchissant un peu, trouver des papiers timbrés à la Chambre de Commerce Française de Liège, qui doit en tenir à la disposition du tous.

312

Exiger rigoureusement le n° 612
seul savon sentant réellement
L'EAU DE COLOGNE. — Victor Vaissier

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

L'accord franco-allemand

On parle d'un « accroc »

Paris, 1er novembre.

On a vu que le « Temps » publie une note très optimiste sur la conclusion prochaine de l'accord. L' « Intransigeant » de ce soir dit tenir de source sûre l'information que voici :

Berlin, 1er novembre.

Que signifie ce nouveau et suprême renvoi à la veille même de le réouverture des Parlements des deux pays ?

La vérité, je puis l'affirmer, c'est que M. de Kiderlen-Waechter fait des difficultés et chicane et marchande âprement quant aux compensations territoriales que l'Allemagne doit faire à la France au Togoland et dans le « bec de canard ».

M. de Kiderlen-Waechter réduit la rectification du frontière au Togo à un avantage purement illusoire pour la France. Quant au « bec de canard », la France obtient la rive droite du Logone, mais devrait céder par contre toute la partie inférieure limitrophe du « bec », c'est-à-dire Léré et le Mayo Kébi, affluent de la Bénoué.

Non seulement les Allemands garderaient Garoua sur le Bénoué, mais ils prendraient encore Biffara sur le Mayo Kébi, point extrême de navigation dans le bassin du Niger. En fait, les communications du Tchad par cette voie tomberaient absolument sous leur coupe et la France accepte ce tracé.

Voilà les deux questions qui « accrochent ».

A AGADIR

On nous y cherche noise

Tanger, 1er novembre.

On signale de Mogador que les officiers allemands qui se trouvent en rade d'Agadir descendraient davantage à terre depuis quelques jours. Ils visiteraient plus souvent la Khalifat. Celui-ci recommencerait ses vexations à l'égard des Français et des indigènes protégés français restés à Agadir.

L'effondrement d'une malterie

Troyes, 1er novembre.

On a pu dégager ce soir trois nouveaux cadavres des décombres de la malterie de Nogent-sur-Seine.

L'AGITATION OUVRIERE en Angleterre

CHEZ LES CHEMINOTS

Londres, 1er novembre.

Les comités exécutifs des différents groupements des employés et ouvriers de chemins de fer ont tenu aujourd'hui une deuxième réunion. Ils se sont séparés à 6 heures, sans avoir pris aucune décision.

On peut affirmer toutefois, à en juger par la discussion des questions agitées au cours de ce meeting, que l'hypothèse d'une déclaration de grève ne saurait rallier la majorité. D'ailleurs, la discussion se poursuivra au cours de la réunion de demain.

LA GREVE DES CHAUFFEURS

Londres, 1er novembre.

On évalue à deux mille environ le nombre des chauffeurs grévistes qui n'ont pas travaillé aujourd'hui.

Ce mouvement gagne en intensité et malgré qu'aucune décision n'ait été prise par le comité de grève, on peut dès ce jour établir que demain pas les six mille chauffeurs de taxis-autos de Londres seront abandonné leur service.

Congrès socialistes

LE CONGRES DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Paris, 1er novembre.

Toute l'après-midi a été consacrée à la discussion de cette question : Doit-on permettre au groupe parlementaire d'entrer officiellement dans la commission administrative, ou doit-on, au contraire, tenir des réunions séparées dans lesquelles la commission correspondrait avec le groupe parlementaire, sans que celui-ci ait le droit de vote ?

C'est cette dernière thèse que préconise M. Vaillant et avec lui de nombreux orateurs.

Le député de la Seine rappelle que ce fut un des pactes de l'unité du parti socialiste unifié et du parti socialiste révolutionnaire, et que ce serait aujourd'hui un danger de toucher à l'accord conclu il y a six ans entre les différentes fractions de ces groupes.

On décide de tenir une séance de nuit.

Celle-ci est ouverte à neuf heures ; on continue le débat de l'après-midi. Le vote n'aura certainement lieu que tard dans la nuit.

Une nouvelle séance sera tenue demain matin, pour aborder une autre question, celle de savoir si on supprimera la commission administrative jugée aujourd'hui par M. Jules Guesde et ses amis, comme sans autorité et sans action, et si on la remplacera par un comité directeur ayant plus de pouvoirs et se réunissant régulièrement une fois par semaine.

Deux tendances, à cette occasion, se sont manifestées dans le parti : la première représentée par les guesdistes et les hervéistes et la seconde par les amis de Vaillant et de Jaurès.

Fédération socialiste indépendante de la Seine

Le deuxième Congrès de la Fédération socialiste indépendante de la Seine s'est tenu aujourd'hui dans un établissement de la place du Danube.

Le Congrès avait pour but de préciser le mandat des délégués à la prochaine conférence interfédérale du parti qui aura lieu à Toulouse et dans l'élaboration du programme en vue des élections municipales de mai 1912.

La séance du matin fut consacrée à la vérification des pouvoirs des 150 délégués, à l'adoption du compte rendu moral et financier.

Le Congrès a décidé en outre de porter de 21 à 33 le nombre des administrateurs de la Fédération.

La séance de l'après-midi, présidée par M. Prolo, fut réservée à la question du programme municipal.

Congrès de la Libre-Pensée

Il s'est ouvert hier à Paris et a décidé que le prochain Congrès se tiendrait à Lille

Notre correspondant particulier nous adresse les renseignements complémentaires suivants sur ce congrès dont nous parlons plus haut :

Paris, 1er novembre.

Aujourd'hui s'est ouvert à Paris, dans une des salles de la Mairie du Xe arrondissement, le Congrès National de la Libre-Pensée.

Le bureau a été ainsi constitué : Président, M. E. Noël ; assesseurs, Mme Pelouzier, MM. Drieux, Bonnet et Pouillet ; secrétaires, MM. Moïthy, avocat ; E. Vandervoren, publiciste, et Lenoir.

M. E. Noël, de Limoges, rédacteur en chef du « Libre-Penseur de France », en ouvrant la séance, adresse aux libres-penseurs français son salut fraternel et manifeste l'espoir que le Congrès resserrera les liens entre les groupes de libre-pensée.

Sur la proposition de M. Tellier, avocat, le Congrès décide d'adresser à M. Augagneur, ministre des Travaux Publics, qui préside, hier dernier, le Congrès, une protestation contre les Compagnies de chemins de fer qui refusent aux pèlerins laïques la réduction qu'elles accordent si facilement aux pèlerins cléricaux.

Une commission est constituée, réunissant tous les représentants de la libre-pensée et ayant pour mission de réaliser l'unité entre tous les groupes de libre-pensée. Au sein de cette commission nos concitoyens, MM. Tellier et Moïthy, avocats, et Vandervoren, publiciste, au nom de la Libre-Pensée de Lille, ont proposé et obtenu que le prochain congrès se tiendrait à Lille.

Ce congrès, qui réunira tous les groupements de France, assurera définitivement l'unification de la Libre-Pensée française.

L'après-midi a été consacrée aux travaux de commissions. Les rapports de ces commissions seront présentés à la séance de demain matin.

La Révolution Chinoise

Situation grave à Pékin

On mande de Pékin : Yan-Schu-Kai a décidé de ne pas livrer pour le moment de nouveaux combats contre les rebelles. Le nouveau ministère s'est constitué aujourd'hui. Yan-Schu-Kai a été nommé président tout en conservant sa charge de commandant en chef des troupes impériales.

ON CONSIDERE ICI LA SITUATION COMME TRES GRAVE SURTOUT A LA SUITE DE LA REVOLTE DE L'ARMEE DU NORD.

On commence à avoir des craintes relativement à la sécurité des étrangers.

Le crime de Versailles

LES OBSEQUES DE MARIE DEBRIEU

Versailles, 1er novembre.

La date des obsèques de Marie Debrieu, la victime de Caron, — est définitivement fixée.

Elles auront lieu demain jeudi, à deux heures un quart, aux frais de la ville ; la municipalité y assistera.

La population se prépare à manifester toute sa sympathie à la malheureuse petite victime de journaux.

Les parents de la victime du valet de chambre assassin ont demandé que le corps soit transféré à leur domicile, 36 rue du Vieux-Versailles.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nanterre.

Satyre condamné à mort

A SAINT-BRIEUC

Saint-Brieuc, 1er novembre.

La Cour d'assises des Côtes-du-Nord a condamné à la peine de mort Alphonse Bourcier, qui, au mois d'août dernier, avait à son égard violé puis étranglé la petite Derrieu, âgée de 14 ans.

L'exécution aura lieu à Saint-Brieuc.

DANS LA RÉGION

LILLE

UNE RIXE

UN SOLDAT FRAPPE D'UN COUP DE COUTEAU

Hier, le nommé Frédéricks Julien, 21 ans, soldat au 16e chasseurs à pied, avait profité d'une permission de minuit pour aller passer une partie de la soirée dans un cabaret de Fives, où avait lieu un bal.

Là, il rencontra le nommé Bertrand, employé dans une filature de l'endroit, et sa femme, Sidonie, avec qui le jeune militaire fit quelques tours de valse. Un moment après, un Belge lui succéda et tout paraît, il des propos malheureuses à sa danseuse. Frédéricks s'interposa et leva même la main sur le peu délicat cavalier.

Pour éviter un scandale, on résolut de partir, et le quatuor prit la route de Lannoy.

Chemin faisant, la querelle qui avait pris d'opiniâtre reprit de plus belle, et le Belge porta à Frédéricks un violent coup de couteau qui l'atteignit sous l'orbite gauche.

Après avoir reçu les premiers soins, le jeune soldat fut dirigé sur l'hôpital militaire. Son état quoique assez grave, ne met pas en danger les jours en danger.

Une enquête, ouverte immédiatement, permettra de mettre sous peu la main sur le coupable.